



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

enseignants

Question au Gouvernement n° 2051

Texte de la question

DRAME D'ALBI

M. le président. La parole est à M. Jacques Valax, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Jacques Valax. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

C'est avec une très grande émotion que je m'exprime en cet instant. J'espère que je le ferai, monsieur le ministre, avec la même délicatesse, la même dignité, mais aussi la même sincérité que celle qui a été la vôtre lorsque vous êtes venu à Albi soutenir la communauté éducative, les parents, les enfants, la famille et les amis de Fabienne Terral.

Rendre hommage à la mémoire de Fabienne Terral, c'est rappeler ici qu'à travers elle, ce sont des symboles de la République qui ont été touchés. Ce n'est pas seulement une jeune enseignante passionnée par son métier – et Fabienne l'était vraiment – qui a été ainsi attaquée, mais aussi l'éducation, l'école elles-mêmes. Ce sont également les symboles de l'égalité et de la tolérance qui sont visés, car Fabienne Terral souhaitait apprendre à tous, sans distinction d'origine sociale, de nationalité. L'égalité et la tolérance, tel était son credo. À travers ce geste, c'est donc toute l'institution scolaire qui est mise en danger.

En effet, quelle est aujourd'hui la réalité ? Une étude de l'INSEE indique que plus d'une personne sur dix travaillant dans l'éducation nationale fait l'objet de menaces et d'insultes. C'est la démonstration que les campagnes contre les fonctionnaires, et plus particulièrement contre les enseignants, alimentent des comportements inadmissibles (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC. - Protestations sur plusieurs bancs du groupe UMP*), signes de régression de notre société tout entière.

M. Jean-François Lamour. Monsieur le président, c'est grotesque !

M. Jacques Valax. Les enseignants sont et doivent rester les piliers de nos institutions : à ce titre, ils doivent être respectés par tous. Il est essentiel de revaloriser leur rôle et leur image, de restaurer leur autorité en rappelant à tous que l'école est et doit rester le cœur laïque de nos institutions. Il y va de l'avenir de notre modèle républicain.

M. Claude Goasguen. Cela n'a rien à voir avec les fonctionnaires !

M. Jacques Valax. Fabienne éduquait les enfants des autres. Les siens doivent pouvoir recevoir protection et reconnaissance de la part de la France pour l'engagement de leur mère au service de l'État. Alors, monsieur le ministre, je souhaiterais connaître les mesures que vous allez prendre pour cette famille meurtrie à jamais.

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)

M. Claude Goasguen. Si c'est cela, faire de la politique, bravo !

Un député du groupe SRC . Pourquoi vous sentez-vous visé ?

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

M. Benoît Hamon, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Monsieur le député, le vendredi 4 juillet, c'était la fin de l'année scolaire et le début des vacances, et donc un jour supposé joyeux pour les millions d'élèves, mais aussi pour les enseignants. Ce jour a été endeuillé...

M. Claude Goasguen. Pour tout le monde !

M. Benoît Hamon, ministrepar le meurtre épouvantable, abominable, de Fabienne Terral-Calmès. Cette enseignante remarquable avait trente-quatre ans. Elle est morte au service de la République. Je reviendrai sur les devoirs et la dette de l'État à l'égard de sa famille et de ses enfants.

À la demande du Président de la République, je me suis immédiatement rendu à Albi. Nous pouvons être fiers de la communauté éducative qui entourait Fabienne Terral-Calmès : ses collègues, la directrice de l'école, les agents territoriaux spécialisés, les assistants présents m'ont tous demandé d'honorer sa mémoire en précisant que cet acte abominable est étranger au climat qui régnait dans l'école Édouard-Herriot – une école où la tâche est difficile, mais où les relations entre les parents et les enseignants sont bonnes.

Je veux donc saluer le travail de ces derniers, mais aussi le rôle des forces de police, qui sont intervenues rapidement et ont permis l'interpellation de l'auteur de ce crime – désormais mis en examen et interné en hôpital psychiatrique –, ainsi que la rapidité avec laquelle les sapeurs pompiers et le SAMU sont intervenus.

La dette de la Nation m'amènera à proposer, dans les heures qui viennent, la reconnaissance officielle des circonstances de la mort de Fabienne Terral-Calmès en tant que dépositaire de l'autorité publique. La mention « mort au service de la Nation » sera portée à son état civil, ce qui permettra à ses deux filles de disposer du statut de pupille de la Nation, impliquant une prise en charge financière et éducative, en reconnaissance de la lourde dette que l'État a envers ses enfants. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Nous n'avons pas oublié la communauté éducative de l'école : un soutien psychologique sera assuré jusqu'au 20 août, de façon à ce que la rentrée s'y passe dans les meilleures conditions. C'est le plus important, et c'est ce qu'aurait souhaité la victime.

À travers cet exemple, nous souhaitons dire et redire que l'école doit être protégée des violences et rester un lieu de paix. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent.)*

Données clés

Auteur : [M. Jacques Valax](#)

Circonscription : Tarn (2^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2051

Rubrique : Enseignement : personnel

Ministère interrogé : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2014](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [10 juillet 2014](#)